



COMPTE-RENDU

Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 27 août 2008

à *St- Crépin*

Rédigé le 28/08/08 par SR, PP et ET

Heure début de séance : **16h00**

Heure fin de séance : **20h15**

étaient présents :

Messieurs les Délégués communautaires :

Eygliers :

MOREL Jean

CHOUVET PETIT Anne

Guy VERDON

Guillestre :

LETERRIER Bernard

MOULIN Dominique

CHARPIOT François

MOLLE Emmanuel

Montdauphin :

RAITBERGER François

Risoul :

BREMOND Max

JEHAN Jacques

GARNIER Jean Louis

Saint Clément sur Durance:

SCHAEFLIN Eric

Saint Crépin :

ESMIEU Bernard

THOMAS Robert

FERRET Eric

Réotier :

MOURONT Michel

Vars :

EYMEOD Pierre

FERRY Claude

BENOIT Guy

Secrétaire de séance : **M. Eric FERRET**

CR du dernier CC :

Suite à la remarque qui avait été faite, Bernard Leterrier précise que la dénomination exacte de l'abattoir est « Abattoir intercantonal Guil-Durance » et non abattoir de Guillestre.

Compte Rendu du 13 août 2008 validé

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS

N°	Sujet	Délibérations et décisions
Vie Locale		
1.	Délibération - Convention entre la CCG et la mairie de Guillestre au sujet des locaux du RAM	<p>La participation souhaitée par la commune de Guillestre pour compenser les charges s'élève à 200€. Un exposé du procédé de calcul est fait.</p> <p>Le Président est en accord avec le mode de calcul proposé mais demande que soit fait un prorata au temps d'utilisation d'une part et que la juste valeur de la surface utilisée soit prise en compte d'autre part.</p> <p>Enfin, compte-tenu de la première année de fonctionnement de la crèche, il est difficile d'estimer de façon prévisionnelle les charges, ainsi il est demandé de régler la participation au solde de l'exercice comptable.</p> <p>Il est rappelé que ce dossier doit son origine au Pays du GB, où il était prévu de construire 3 crèches : Guillestre, Risoul et Vars.</p> <p>Les financeurs ont maintenu le projet de Guillestre à défaut des deux autres communes dans le but d'y développer une crèche intercommunale et ainsi héberger un pôle petite enfance en y intégrant le RAM.</p> <p>Cependant le bâtiment a été financé par la commune de Guillestre et en assume la charge.</p> <p>La CCG a exprimé sa solidarité dans la maîtrise d'ouvrage mandaté de la crèche. Il est donc juste de retrouver cette solidarité</p> <p>IL convient donc « d'établir une convention carrée d'entrée de jeu » et prendre en compte le réel et non le prévisionnel.</p> <p>A l'avenir, nous ne pouvons plus fonctionner de cette façon. Il faut prévoir en amont dans le dossier les besoins d'installation d'éventuels projets communautaires en cohérence avec les réalisations communales et rester solidaire sur tous les dossiers</p> <p>Il est rappelé que les représentants au bureau doivent être présents et en commission et qu'il n'est pas de bon ton de régler ce genre de dossier n conseil communautaire. « Ni l'un ni l'autre ne sera pas plus riche ni plus pauvre, soyons solidaire et la CCG s'engage à payer ». Il faut travailler dans la confiance. On ne règle que des problèmes de personnes et en attendant, on ne fait pas émerger de projets communautaires.</p> <p>« Travaillons ensemble et sur l'avenir. Country first. »</p> <p>Il est donc proposé un dédommagement de 100€/mois au lieu de 200 initialement prévus et de réajuster éventuellement à la suite.</p> <p>4 contre 14 pour</p>
2.	Délibération - Mandatement de	unanimité

N°	Sujet	Délibérations et décisions
	la société Visiocom pour engager un nouveau contrat de mise à disposition d'un minibus	
3.	Délibération – Reconduction de la convention entre la CCG, la CAF et la MSA nécessaire au versement de la prestation de service RAM	unanimité
4.	DM : Investissement RAM	unanimité
<p><u>1. Info - Lancement de la réflexion autour de la politique jeunesse</u> L'objectif initial de la politique jeunesse tel qu'il a été défini a été mis en œuvre au cours des dernières années. Certains souhaitent s'ouvrir vers une vocation plus sociale, et ouvrir aux plus grand (+16 ans) . L'objectif est d'arriver à un consensus dans les trois ans pour conduire une nouvelle politique ou non. Et dans quel sens.</p> <p>Une association de jeunes se serait créée « en concurrence » avec le service jeunesse actuel. Cette asso doit être consultée. Le terme de concurrence a été employé alors qu'il n'y a pas concurrence. Au contraire, il faut encourager les initiatives de jeunes.</p> <p>Si notre politique jeunesse avait été efficace. On aurait été consulté. Or ce n'a pas été le cas.</p> <p>La problématique repérée est que ce sont toujours les mêmes jeunes qui bénéficient des activités jeunesse. D'autres se sont peut être senti exclus.</p> <p>Y a-t-il des sorties moins onéreuses que ce qui a été fait en répondant aux mêmes objectifs ? Cette création d'association doit être intégrée dans la réflexion.</p> <p>La commune de Guillestre encourage un jeune qui souhaite fédérer un certain public que la CCG ne touche pas. Et si c'est complémentaire, c'est très bien.</p>		
<p><u>2. Info - Animation d'une réunion d'info aux mairies pour l'installation des microstructures</u> OK- Volonté de mailler le territoire entre la crèche de Guillestre et d'éventuelles micro-crèche dans les communes alentours La compétence nous permet d'animer le réseau local.</p> <p><u>3. Info - Le champ de bosse en projet à Evgliers</u> OK - Reste à voir son emplacement précis sur la base de loisirs et toutes les questions administratives, financières et de responsabilité qui seront vu au cours des prochaines commissions.</p>		
5.	Tarifs accordés aux adhérents de la Lyre	<p>Il est désormais acté qu'il existe 2 structures (Lyre et CCG) Les instruments sont également partagés Exposé Historiquement, Guillestre avait en charge l'école de musique, Guillestre payait tout. En 2000, est arrivé le schéma départemental avec le quel la commune de Guillestre se montrait en accord. L'important est qu'il y ait communauté entre la Lyre et l'EMC. Ce demi-tarif était dans l'arrangement, il n'y a pas raison de le changer. La barrière de 18 ans est à revoir (voir tarif étudiants...) sera vu en commission ultérieurement</p> <p>Pour : 8 Contre : 9 abstention : 1</p> <p>La décision d'accorder une réduction de 50% aux membres de la Lyre est donc maintenue.</p>
6.	Dotations aux amortissements – Budget annexe de l'école de musique intercommunale	unanimité
7.	Ouverture de nouvelles	Il faut maintenir l'enseignement de la musique et ne pas diluer la musique dans

N°	Sujet	Délibérations et décisions
	disciplines : théâtre ados, chorale ados, éveil musical maternel DM - Les recettes complémentaires au budget viendront équilibrer les dépenses supplémentaires	<p>une école d'arts.</p> <p>Il n'a jamais été question que l'école de musique ferme ses portes, mais il faut maîtriser les coûts. Il ne s'agit pas de diluer mais d'inscription dans une démarche qualitative artistique et non seulement musicale.</p> <p>Le plus gênant est de ne pas avoir de ligne directrice commune. Après on voit si on fait du théâtre ou pas... ce n'est peut être pas l'essentiel à faire pour le moment.</p> <p>Ce n'est pas l'opportunité de l'argent qui a motivé cette mise en place. Le sport est bien pourvu dans le Guillestrois alors que la culture est moins répandue. En ce sens il s'agit de la renforcer.</p> <p>Unanimité</p>
8.	Convention de prestation de services pour la mise à disposition d'un intervenant extérieur pour les cours de Théâtre	unanimité
9.	Redéfinition des heures des professeurs de l'EMC	<p>« Attention de ne pas ériger le doute en principe » : Tout ce qui est proposé est systématiquement remis en cause. Il faut prendre le temps d'accepter certaines choses avant de les juger. Il serait bon de laisser le temps de l'évaluation sans tout remettre en cause tous les 6 ans.</p> <p>Unanimité</p>
10.	Convention d'objectifs et de financements entre le Conseil Général des Hautes-Alpes et la CCG pour la mise en œuvre de l'école d'arts du Guillestrois.	unanimité
11.	Convention pour l'utilisation de locaux communaux ou associatifs par l'École d'Arts	reportée
12.	Régularisation administrative : Création du poste de secrétaire de l'école de musique	unanimité
13.	DM sur le BA EMC	unanimité
14.	3^{ème} cycle	unanimité
15.	Demande de subvention dans le cadre du CISPD au près de la Préfecture des Hautes-Alpes en charge du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), et de la DDASS au titre de l'appel à projets « Parentalité », nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action du CISPD du Guillestrois	<p>Il est rappelé que selon ce qui avait été convenu au départ, il n'est question de porter les actions en direct. C'est une cellule de coordination, d'animation des instances locales et non de mise en œuvre d'action. Cette instance doit générer et appuyer des initiatives.</p> <p>Il faut notamment valoriser ce qui est fait dans le pôle jeunesse</p> <p>unanimité</p>
Services Généraux		
16.	Ouverture d'un poste technicien assainissement – CDD un an	<p>La communauté de communes du Guillestrois souhaite que les projets d'assainissement avancent de manière notable durant les années à venir. La commission épuration a acté cela.</p> <p>Des délégués s'étonnent de la contradiction entre la situation financière de la</p>

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		<p>communauté de communes du Guillestrois et d'une nouvelle embauche.</p> <p>Les projets ont été définis et sont indispensables pour le territoire, le budget annexe assainissement permet d'ores et déjà cette embauche, une économie sur la vacance de poste durant 6 mois ayant déjà eu lieu.</p> <p>Unanimité</p>
17.	<p>Complément à 100 % du poste de secrétariat technique : Création d'un poste temporaire avec budget 3 mois ETP – redevances (OM et ass)</p>	<p>Unanimité</p>
18.	<p>BA GENERAL MP n°13- 2008</p>	<p>Unanimité</p>
19.	<p>ouverture d'un poste pour les services techniques en exploitation : Catégorie C</p>	<p>Unanimité</p>
20.	<p>Services techniques : Application technique du SIG, demande de subvention</p>	<p>Unanimité</p>
21.	<p>Signature d'un nouveau contrat pour changement de photocopieur</p>	<p>Unanimité</p>
22.	<p>Signature d'un courrier pour le Tour de France</p>	<p>La commune de Risoul serait candidate pour une étape arrivée du Tour de France. Cette candidature doit être confortée par la CCG par un engagement à trouver une commune départ pour constituer un dossier.</p> <p>Un courrier sera fait pour officialiser cet engagement de la CCG.</p> <p>Bernard Leterrier soumettra ce point également au conseil municipal de Guillestre.</p> <p>Unanimité</p>
23.	<p>Vauban études accès</p>	<p>Le Président rappelle que le projet de réaliser une étude sur l'amélioration des stationnements extérieurs et accès à Mont-Dauphin.</p> <p>Cette étude est estimée à 30 000 € HT. Il convient de solliciter l'aide financière du FEADER et du Conseil Général des Hautes Alpes. L'autofinancement est inscrit au BP 2008.</p> <p>Unanimité</p>
24.	<p>DM 3</p>	<p>Le Président propose une DM 3 en investissement pour les travaux sur les cours d'eau, financés par le Conseil Général et le Conseil Régional (inondations)</p> <p>Unanimité</p>
25.	<p>DM 4</p>	<p>Le Président propose une DM 4 en investissement pour l'étude sur l'amélioration des stationnements extérieurs et accès à Mont-Dauphin.</p> <p>Unanimité</p>
<p>Développement local</p>		
26.	<p>Avenant n°1 – convention quadripartite Leader +</p>	<p>Le Président rappelle la convention quadripartite pour le fonctionnement du GAL Leader +</p> <p>Il est nécessaire de modifier la maquette financière, sans modification des coûts globaux prévus initialement.</p> <p>Unanimité</p> <p>Le Pays portera le prochain programme Leader. Bernard Esmieu indique qu'il a proposé que les communes du Pays puissent bénéficier d'un chargé de mission pour monter les dossiers par rapport aux risques majeurs type inondation, ceci afin de déboucher sur un contrat rivière Durance.</p> <p>Pierre Eyméoud regrette de ne pas avoir eu d'information sur le programme</p>

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		<p>Leader Pays. Les enjeux sont là, et il faut éviter de mettre sur pied une technocratie lourde.</p> <p>Bernard Esmieu répond qu'il aurait souhaité une réunion Pays plus tôt, mais les autres élus n'ont pas été disponibles avant le 25 aout.</p> <p>Les membres su bureau du Pays sont les suivants :</p> <p>Président : Cyril Drujon d'Astros (pour 6 mois)</p> <p>Vice-Présidents : Christian Laurens (CCEQueyras)</p> <p>Bernard Esmieu (CCG)</p> <p>Guy Hermitte (CCB)</p> <p>Le nouveau Président du Conseil de Développement est Pierre Chamagne.</p>
Service Technique		
27.	Admission en non valeur BAOM	Unanimité
28.	Admission en non valeur BAASST	Unanimité
	Parole aux délégués	<p>Max Brémond demande officiellement une réunion extraordinaire du bureau pour avancer dans le même sens et définir les priorités de la CCG. L'intérêt commun des délégués est que ça avance. Actuellement il estime qu'on perd du temps. Un point doit être fait, avec les projets communaux également.</p> <p>Bernard Esmieu répond qu'il entend bien cette demande. Une réunion sera programmée fin septembre / octobre, au delà du bureau cette réunion de la commission « Prospectives » réunira tous les maires.</p> <p>Bernard Leterrier indique que ses interventions avaient pour objet de défendre la position de sa commune. Le débat au sujet de l'école de musique était justifié, il y a eu des demandes d'explication sur la transformation en école d'art et c'est normal. Il est satisfait des votes qui ont eu lieu et remarque que toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf 2, ce qui est satisfaisant.</p> <p>François Charpiot précise que le conseil communautaire n'est pas une chambre d'enregistrement, les débats sont les bienvenus.</p> <p>Bernard Esmieu conclut en prenant l'engagement de tenir cette réunion avant le prochain conseil communautaire qui aura lieu le 22 octobre 2008.</p>